### Informations de base

### 2021/0340(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement

Polluants organiques persistants

Modification Règlement egulation (EU) 2019/1021 2018/0070(COD)

### Subject

3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité

3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile

3.70.04 Gestion des eaux, pollution de l'eau, des cours d'eau

3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures

3.70.06 Pollution du sol, dégradation

3.70.09 Pollution transfrontière

3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers

3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)

3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement

### Priorités législatives

Déclaration commune 2022

Procédure terminée

## Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	HOJSÍK Martin (Renew)	15/12/2021
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		CLUNE Deirdre (EPP)	
		ARENA Maria (S&D)	
		RIPA Manuela (Greens /EFA)	
		VONDRA Alexandr (ECR)	
		HAZEKAMP Anja (The Left)	

# Commission européenne

Conseil de l'Union européenne

DG de la Commission	Commissaire
Environnement	SINKEVIČIUS Virginijus

Comité économique et social européen

Comité européen des régions